



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Réaménagement d'emprunts Caisse des Dépôts et Consignations
Budget Eau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 28 Octobre 1996, le Conseil Municipal a décidé que la Ville de NIORT et la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS procèdent le 25 novembre 1996 au réaménagement sans mouvement de fonds du capital restant dû de plusieurs emprunts, soit :

- budget Principal : 48.712.000 Francs,
- budget Eau : 314.000 Francs,
- budget Assainissement : 29.349.000 Francs,
- budget Déchets Ménagers : 427.000 Francs,

et a autorisé M. le Maire à poursuivre les négociations avec le prêteur relatives à l'aménagement des emprunts du budget Eau désignés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après étude avec la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, un projet a été mis au point. L'un des 7 contrats de prêt est maintenu, mais fait l'objet avec un autre établissement d'une opération de couverture qui en abaisse le coût pendant 4 ans. Les 6 autres contrats de prêt peuvent faire l'objet d'un compactage en 2 contrats et d'un lissage de l'amortissement du capital, avec réduction des frais financiers futurs. Ce projet peut être mis en oeuvre dès le 25 mai 1997.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1) décider que la Ville de NIORT et la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS procèdent le 25 mai 1997 au réaménagement sans mouvement de fonds du capital restant dû des 6 emprunts désignés sur le tableau annexé à la présente délibération, soit :

- budget Eau : **6.968.284,76** Francs,

et que la Ville paye au prêteur les intérêts courus dûs au 25 mai 1997, les indemnités prévues aux contrats initiaux, et les frais de dossier (0,05% du capital réaménagé), soit :

- intérêts : **79.000** Francs, indemnités : **39.000** Francs, Frais : **3.500** Francs,

2) Décider que les crédits correspondant au capital en dépenses et en recettes, et ceux correspondant en dépenses aux intérêts courus et aux indemnités et frais soient inscrits au budget Eau 1997.

3) Autoriser M. le Maire à signer avec le prêteur tout contrat ou avenant relatif à ce réaménagement d'emprunts.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)